

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION

Élections partielles au conseil de l'ESBS

Scrutin des 24, 25 et 26 mars 2026

ECOLE SUPERIEURE DE BIOTECHNOLOGIE DE STRASBOURG

COLLEGE A – PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILES

Nombre de sièges	1
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	17
Nombre de bulletins dans l'urne	10
Taux de participation	58,82 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	10
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0

RESULTATS		
	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
NOMINÉ Yves – Conseil collège A	7	1
DANTZER Françoise – Conseil de l'ESBS collège A	3	0

Est déclaré élu Monsieur Yves NOMINÉ.

Le présent procès-verbal a été dressé et clos 27 mars 2026.

**La Présidente
de l'Université de Strasbourg,**



Frédérique BERROD